

FAIRE VISER UNE FACTURE

€ COÛT

Consulter la rubrique Modalités pratiques



CONTACT

Formalités INTERNATIONALES

05 55 45 16 06

formalites-internationales@limoges.cci.fr



OBJECTIFS

- Prouver l'authenticité des factures grâce au visa afin de favoriser la production et l'admission de ces dernières à l'étranger
- Faciliter les démarches des entreprises dans leurs démarches d'exportation



PUBLIC

Entreprises qui exportent définitivement des marchandises hors UE



PRESTATIONS

Lors d'une exportation il peut être demandé à l'entreprise de produire une facture visée par la CCI en fonction des réglementations et usages du pays de destination.

L'entreprise engage sa responsabilité juridique et pénale quant aux mentions indiquées sur le document.

Le service **Formalités internationales de la CCI de Limoges et de la Haute-Vienne** accompagne votre demande et vous apporte :

- Informations et conseils sur la réglementation du pays de destination
- Traitement par un interlocuteur dédié à vos dossiers, spécialistes en formalités internationales
- Vérification et visas des documents



MODALITÉS PRATIQUES

Visite ou en ligne

[Consulter les tarifs](#)



LES +

Interlocuteur dédié

Accompagnement « expert »

Simplification avec la [déclaration en ligne GEFI](#) (Gestion Electronique des Formalités Internationales)